

COMMUNIQUE



GET14/14

Le 10 avril 2014

Diffusion à 17h45

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

Les actionnaires de Groupe Eurotunnel SA sont invités à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) le 29 avril 2014 à 10 heures à Coquelles (62231), salle Calquella, Chemin Rouge Cambre. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 9 avril 2014. L'avis de convocation, qui comprend notamment l'ordre du jour de cette assemblée et les projets de résolutions qui lui seront soumis, ainsi que leur présentation, peuvent être consultés dans l'espace Assemblée Générale du site Internet de la société (www.eurotunnelgroup.com). Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

Par ailleurs, le Document de Référence 2013, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.14-0189 et qui intègre le rapport financier 2013 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de la Société www.eurotunnelgroup.com, dans la rubrique « Actionnaires/Investisseurs » et sur le site de l'AMF à l'adresse suivante : www.amf-france.org.